Plus tard, transportées dans un autre secteur, les divisions italiennes furent engagées dans la grande offensive finale. Le passage de l'Aisne fut exécuté le 18 septembre et le Chemin des Dames fut pris le 10 octobre par la brigade Salerno.

A la suite de ce haut fait, le général Mangin adressa la dépêche suivante au commandant des troupes :

Je vous prie de féliciter en mon nom vos vaillantes troupes qui, sous votre conduite énergique, ont conquis la position du Chemin-des-Dames sur toute la largeur du front qui leur avait été assigné, et qui, d'un seul bond, ont rejoint et même dépassé l'Ailette.

Après la prise de Sissonne les troupes italiennes enfoncèrent la ligne de Hindenburg vers la fin d'octobre et entraient à Rocroy le 11 novembre. Les pertes du 2e corps d'armée ont été de 11,000 hommes.

Le défilé des troupes italiennes comprendra les drapeaux du 51e et du 52e d'infanterie, un bataillon de la brigade Alpi, les drapeaux des 75e, 76e, 19e, 20e, 89e et 90e régiments d'infanterie et une compagnie de marins sous les ordres du général Montuori, commandant de l'armée à laquelle appartenaient les troupes françaises en Italie, son état-major, et l'état-major du 2e corps. Un des frères Garibaldi se trouvera parmi les officiers italiens. On se souvient que deux des fils du soldat illustre furent tués, en France, au champ d'honneur.

Au cénotaphe

Une délégation de la Ligue des patriotes déposera ce soir une couronne au pied du cénotaphe de l'Arc de Triomphe. Elle s'y rendra sous la conduite de son président, M. Maurice Barrès. Rendez-vous, à 8 h. 1/2, au Métro des Champs-Elysées.

Le groupe des anciens combattants du Palais de Justice est allé cet après-midi, à 3 h. 1/2, déposer une couronne au pied du cénotaphe.

L'Union nationale des mutilés et réformés y a également déposé une couronne.

Les mutilés

Par suite de la suppression de l'emplacement réservé aux mutilés et réformés sur la place de l'Etoile, tous les mutilés ou réformés faisant partie des associations et fédérations et n'étant pas porteurs de cartes leur indiquant un emplacement particulier sont priés de se trouver à six heures à l'esplanade des Invalides, où des commissaires les formeront en cortège et les dirigeront sur l'emplacement qui leur est réservé.

Il en sera de même pour les élèves des écoles de rééducation.

Les isolés sont priés de s'adresser à l'office national des mutilés, avenue Constant-Coquelin, 6, qui leur distribuera les places dont il dispose.

Les délégations d'Alsace et de Lorraine

Les délégations d'Alsaciennes et de Lorraines qui doivent assister, des tribunes qui leur sont spécialement réservées, à la revue de demain, sont arrivées aujourd'hui. Elles ont été reçues à la gare par M. Godin, chef du cabinet civil du ministre de la guerre, le commandant Fontana, chef de la section d'Alsace et de Lorraine au cabinet civil, et les officiers attachés à cette section.

Les sociétés de préparation militaire

Par ordre supérieur, les sociétés de préparation militaire assurent le service au carrefour Marigny et avenue des Champs-Elysées. Les présidents L. Lattes et A. Chéron convoquent les sociétés et les centres de la Fédération nationale des sociétés de préparation militaire de France et des colonies et de l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire de France, place Beauvau, le lundi 14, à six heures du matin.

Les mesures de précaution

Nous recevons la communication suivante :

On signale à la préfecture de police que les balustrades de certains balcons des immeubles situés sur le parcours des troupes qui défileront le 14 juillet, à l'occasion des fêtes de la Victoire, seraient d'une solidité insuffisante.

Le préfet de police croit devoir appeler l'attention des propriétaires et locataires de ces immeubles sur les dangers qui pourraient en résulter, et les inviter à faire vérifier la solidité de ces balustrades avant d'admettre leurs invités sur les balcons. Il les prévient de la responsabilité pénale et civile, qu'aux termes des articles 319 et 320 du Code pénal, ils encourraient en cas d'accident.

En tout état de cause, il est recommandé aux locataires et propriétaires de ne pas surcharger leurs balcons par un trop grand nombre d'invités. Il en est de même des barres d'appui des croisées qui ne sont établies que pour de faibles poussées.

Le service des postes, télégraphes et téléphones

Le public a déjà eu connaissance des conditions générales dans lesquelles fonctionnerait le service des P. T. T. le 14 juillet. L'administration nous communique les précisions complémentaires suivantes en ce qui concerne Paris :

1° *Téléphone.* — Le public et la presse ont été unanimes à reconnaître la courageuse attitude du personnel pendant les bombardements. Il est juste que ce dernier puisse prendre sa part aux grandes fêtes de la Victoire. Le public aura à cœur de ne demander de communications que dans le cas de nécessité absolue, pour permettre la compression la plus complète du service.

2° *Télégraphe.* — Les télégrammes relatifs à des demandes de secours pour cas graves ou urgents et eux seuls pourront être déposés aux bureaux de Paris 98 (palais de la Bourse), et de Paris 44 (103, rue de Grenelle), qui assureront également la distribution de ces seuls télégrammes. Le service pneumatique ne fonctionnera pas.

3° *Postes.* — Aucune distribution ne sera effectuée. Seules, les lettres déposées avant dix heures aux bureaux de quartier seront expédiées.

Les boîtes autres que celles des bureaux de poste n'étant pas levées, il est recommandé de n'y point jeter de lettres.

Les autobus

La Compagnie générale des omnibus a réglé de la façon suivante le fonctionnement de ses différentes lignes d'autobus et de tramways pour la journée du 14 juillet.

Un service spécial de nuit a été organisé pour la nuit du 13 au 14 juillet sur certaines lignes. Ainsi, la ligne n° 8, Montrouge-gare de l'Est, fonctionnera pendant toute la nuit.

Les autobus et tramways de la compagnie avanceront demain matin leur premier départ. Un certain nombre d'autobus partiront de leurs têtes de lignes à trois heures du matin, d'autres à quatre heures du matin.

Les voitures de la compagnie fonctionneront demain jusqu'à cinq heures de l'après-midi. A cinq heures, tous les autobus et tramways de l'intérieur de Paris seront rentrés à leurs dépôts. Les lignes de la périphérie de la capitale fonctionneront jusqu'à 6 h. 1/2 du soir.

Un concert au Trocadéro

Le concert précédemment annoncé comme devant avoir lieu lundi soir, 14 juillet, à 8 h. 1/2, devant l'Opéra, avec le concours de Mmes Demougeot, Marguerite Carré, Brunlet, de MM. Paul Vidal, Francis Casadesus, Devriès, Henri Radiguet, de l'orchestre, des chœurs de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de l'Ecole de chant choral, des Sociétés musicales de la Fédération chorale du département de la Seine, — la préfecture s'opposant à la construction de l'estrade destinée à recevoir les 800 exécutants — sera donné ce même soir, à la même heure, au palais du Trocadéro. Entrée gratuite. Une entrée spéciale sera réservée aux blessés et aux mutilés. Ouverture des portes à 8 heures précises du soir.

La décoration

Les derniers détails de la décoration du parcours triomphal ont été mis en place ce matin. A midi, on considérait l'ensemble comme entièrement terminé.

Durant l'après-midi d'hier et la matinée d'aujourd'hui, une foule énorme n'a cessé de défiler dans les Champs-Elysées, encombrant l'avenue et la place de l'Etoile. La circulation est devenue extrêmement difficile, d'autant plus que le nombre des agents chargés de canaliser voitures et curieux est très restreint. Il est vrai que la population parisienne a augmenté de plus d'un million au cours de ces derniers jours, et que les habitants de la province, venus à Paris pour les fêtes, veulent contempler la décoration avant le défilé.

Place de l'Etoile

Les artistes se sont empressés toute la nuit autour du cénotaphe, dont les divers motifs sont définitivement fixés sur la charpente. Après plusieurs essais, les peintres ont adopté la couleur ormat pour l'ensemble du monument qui sera terminé à midi. Un léger échafaudage entoure le socle et l'on procède aux dernières retouches. Quatre grands pots-à-feu ont été disposés aux angles de la plate-forme. D'autres ont été placés sur le terre-plein, le long des allées qui conduisent à l'Arc de Triomphe.

M. Clemenceau, président du conseil, accompagné de M. Pichon, ministre des affaires étrangères, est venu, hier après-midi, place de l'Etoile. Il a jugé l'effet produit par le monument et a exprimé sa vive satisfaction à MM. Jaulmes, Süe, André Marc, Sartorio et l'architecte Tournon qui ont collaboré au projet et à l'exécution du monument.

De concert avec le président du conseil, les dispositions ont été prises pour le déplacement du cénotaphe. L'opération s'effectuera cette nuit, à partir de minuit; on tirera le monument, glissant sur rails, à l'aide de palans. La pente légère facilitera d'ailleurs le travail. Quatre brûle-parfums seront ensuite disposés aux angles.

M. Clemenceau a décidé, d'autre part, qu'à l'issue du défilé, l'ensemble serait remis en place sous la voûte de l'Arc de Triomphe. Le génie s'y emploiera demain, à partir de midi, avec un tracteur.

En ce qui concerne l'éclairage de la place pour la veillée funèbre, des projecteurs puissants, installés autour de l'Arc de Triomphe, dirigeront ce soir des faisceaux de lumière dorée sur le cénotaphe, le reste de la place de l'Etoile étant plongé dans l'ombre. Des vapeurs de diverses couleurs monteront des pots-à-feu.

Dans la soirée du 14 juillet, douze puissants projecteurs, placés en cercle au sommet de l'Arc de Triomphe, éclaireront tout Paris, figurant le « Soleil de la Victoire ».

Avenue des Champs-Elysées

La foule a considérablement gêné le travail des ouvriers, hier et ce matin. Les corvées militaires ont eu grand'peine à débarrasser l'avenue des pièces de bois provenant de la démolition des tribunes. A la fin de la matinée, le travail est fini, et l'on cloue les dernières barrières pour contenir demain matin, dans la mesure du possible, l'enthousiasme de la foule.

La décoration des immeubles est magnifique, notamment la façade de celui qu'occupe un de nos grands couturiers; les drapeaux frangés d'or et les parterres de feuillages et de fleurs naturels sont d'un séduisant effet.

Au rond-point des Champs-Elysées, les entassements de canons sont entourés de feuillages dorés.

Le « *Coq au combat* (1914) » et le « *Coq vainqueur* (1918) » se dressent au sommet.

Sur les quatre faces des autels des villes martyres, on a fixé des bas-reliefs représentant les armes d'Arras, Verdun, Reims et Soissons, et évoquant les heures douloureuses vécues par ces cités héroïques.

Le reste de l'avenue des Champs-Elysées est entièrement décoré.

Place de la Concorde

De longues guirlandes dorées ont été fixées au sommet de l'obélisque aux quatre angles duquel elles retombent; elles sont doublées d'une rangée de lampes électriques rouges. Le pourtour de la place est décoré de guirlandes semblables. Tous les réverbères sont voilés de flots de rubans tricolores.

Sur le reste du parcours

La façade de l'église de la Madeleine a été ornée ce matin d'une immense draperie pourpre, harmonieusement drapée, sur laquelle sont frappées deux longues palmes dorées, cravatées de rubans tricolores. Au-dessus, une inscription : *Gloria victoribus.*

Au sommet du monument, entre les piliers, on suspend des guirlandes de feuillage vert et or.

Sur les boulevards, la multitude des drapeaux est impressionnante, surtout sur le parcours Madeleine-Poissonnière. Au coin de plusieurs rues, les comités ont édifié des arcs de triomphe en feuillage, portant des adresses de sympathie à nos vaillants soldats.

Quelques décorations

Les magasins du Louvre ont décoré leur façade, sur la place du Palais-Royal, de pylônes, d'écussons, de corbeilles de fleurs, dont l'ensemble est du plus bel effet. Au sommet se dresse le coq gaulois entouré de lettres lumineuses : « Honneur aux morts. — Gloire aux héros. » A droite et à gauche, deux cartouches ornés de faisceaux de drapeaux représentent le lion de Belfort. Les pylônes qui descendent jusqu'au premier étage supportent au milieu des corbeilles de fleurs d'où partent des guirlandes; entre chaque colonne, des écussons aux armes des nations alliées et le mot *Pax* alternant avec eux. Les noms des villes martyres s'ajoutent au bas du décor, dominant les colonnes de pierre qui supportent les arcades, dont tous les cintres sont bordés de rampes lumineuses. Au pied de l'ensemble, l'écusson de la ville de Paris et ces deux vers de Victor Hugo : « Gloire à notre France éternelle, — Gloire à ceux qui sont morts pour elle. »

Les Galeries La-Fayette ont illuminé *a giorno* leur façade et multiplié les lampes multicolores de la base au sommet de l'immeuble. Au centre, un vaste panneau circulaire représente La Fayette à cheval; deux treillages descendent jusqu'à la base, encadrant un cartouche qui porte cette inscription : « Honneur à nos poilus! » Les bâtiments qui sont de chaque côté de la rue de la Chaussée-d'Antin sont reliés par des guirlandes lumineuses supportant un écusson avec les lettres R. F.

Les dernières mesures d'ordre

Avant la suppression des tribunes, des laissez-passer spéciaux avaient été distribués pour permettre d'accéder aux immeubles situés derrière ces tribunes. Ces laissez-passer sont devenus sans objet, sauf en ce qui concerne les voies et immeubles suivants :

Avenue des Champs-Elysées, du n° 140 au n° 156 et du n° 121 au n° 135; avenue Friedland, du n° 43 au n° 49 et du n° 34 au n° 44; avenue Marceau, du n° 75 au n° 57 et du n° 70 au n° 84; rue Arsène-Houssaye, du n° 1 au n° 7 et du n° 2 au n° 6; rue Vernet, du n° 16 au n° 32 et du n° 19 au n° 39; rue de Tilsitt, n°s 1, 2 et 4; rue de Presbourg, n°s 1 et 2.

Pour accéder à ces voies et immeubles, de nouveaux laissez-passer de couleur rose sont nécessaires; les intéressés doivent les demander au commissariat divisionnaire du premier district, rue d'Anjou, 19.

La girandole lumineuse

Le défilé d'une girandole lumineuse que la ville de Paris a fait venir de Florence aura lieu le 14 juillet, à 21 h. 30. Elle se compose de 25,000 lampes et de 160 grands motifs se déroulant sur une longueur d'un kilomètre et mis en mouvement par 800 hommes de troupe. On n'a pu trouver pour l'abriter que le Grand-Palais, d'où elle partira, pour passer par la rue de Rivoli, le Châtelet, le boulevard Saint-Michel et le boulevard Saint-Germain.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Le plan d'action contre Petrograd

On mande de Londres, en date du 12 juillet :

Le correspondant du *Daily Express* à Helsingfors télégraphie qu'il faut s'attendre à des événements importants en Russie. On observe le plus grand secret sur les plans de campagne contre les bolchevistes, mais il est possible d'affirmer qu'à la suite de conférences importantes qui ont eu lieu à Helsingfors, entre les représentants politiques et militaires de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Finlande, des décisions ont été prises qui mettront fin à l'incertitude actuelle. L'évacuation de Riga par la landwehr allemande améliore la situation générale et permet une plus grande liberté d'action aux autres points. L'armée Rodzianko en Ingermanie et l'armée de la Russie du nord reçoivent actuellement des renforts en hommes, en artillerie et en matériel, et l'armée finnoise, concentrée le long de la frontière du golfe de Finlande à côté du lac Ladoga, est prête à intervenir.

Arrestation d'un représentant militaire estonien par les Allemands

On mande de Bâle, en date du 12 juillet :

Avant l'évacuation de Riga, qui leur était imposée par l'armistice, les troupes allemandes de la landwehr ont arrêté et emmené le capitaine Jurgenson, représentant militaire estonien auprès du gouvernement letton.

Le gouvernement estonien a protesté auprès des gouvernements alliés pour cette nouvelle violation des droits internationaux.

DANS LE LEVANT

Les menées turques en Asie-Mineure

On mande de Constantinople, 11 juillet :

Les Hodjas turcs distribuent des fusils et des munitions aux musulmans de la région de Havza (Asie-Mineure) pour s'en servir contre les Grecs irrédimés.

Les opérations militaires autour d'Aïdin

Le quartier général grec publie le communiqué suivant, le 9 juillet :

L'avant-garde de notre colonne d'Aïdin, après s'être emparée des gués du fleuve Méandre, a poursuivi les Turcs vers Kerivan. Talonnés activement, les Turcs ont abandonné leurs obusiers.

Nos troupes ont trouvé dans un ravin 84 cadavres de femmes et d'enfants grecs mutilés.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Le levée du blocus et le renchérissement de la vie

Notre correspondant de Londres nous télégraphie, le 12 juillet :

La levée du blocus de l'Allemagne annoncée ce matin a provoqué, bien qu'elle fût attendue un jour ou l'autre, une vive émotion dans les milieux industriels et commerciaux, qui s'accordent à croire qu'elle va déterminer une hausse presque immédiate du prix de certains produits, par suite de l'apparition sur les marchés mondiaux d'un nouvel acheteur dont les besoins sont considérables. Ces craintes semblent justifiées, particulièrement en ce qui concerne les denrées alimentaires, et la décision du ministre du ravitaillement de rétablir le contrôle de l'Etat sur la consommation et le prix de vente de certaines denrées ne peut que les rendre plus vives.

On annonce que M. Roberts, ministre du ravitaillement, exposera mardi prochain à la réunion des journalistes de Londres les raisons qui ont motivé les mesures projetées. Il sera secondé par lord Cunliffe, gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui précisera la répercussion sur le prix de vente de la situation défavorable du change anglais vis-à-vis des fournisseurs de l'Angleterre et de l'augmentation de la circulation fiduciaire. La thèse de M. Roberts est que la situation restera difficile aussi longtemps que, par suite de l'insuffisance du tonnage disponible, l'Angleterre devra s'adresser pour son ravitaillement au marché nord-américain, qui tend à se montrer de plus en plus exigeant et non à ses marchés coloniaux : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il est bon de rapprocher de ces déclarations le résultat de l'enquête faite aux Etats-Unis sur les agissements des grands marchands de conserves de viande, qui a démontré qu'ils ont non seulement réalisé un trust de leurs spécialités, mais qu'ils cherchent à accaparer également les marchés de tous les produits susceptibles de concurrencer leur production.

Une autre cause importante de l'augmentation du prix de la vie en Angleterre est la tendance de plus en plus marquée de certains commerçants à profiter exagérément de la liberté laissée par la suppression de la taxation de certains produits pour réaliser des bénéfices abusifs. Ce seul motif suffirait à justifier le rétablissement des pouvoirs étendus qui ont déjà permis à la Grande-Bretagne d'éviter pendant la guerre de souffrir du renchérissement excessif du prix de la vie. C'est d'ailleurs simplement la crise des prix que M. Roberts a l'intention de conjurer, car il prévoit que le ravitaillement de la Grande-Bretagne l'hiver prochain sera suffisant au point de vue de la quantité.

ITALIE

Une protestation de l'Union socialiste

Notre correspondant de Rome nous télégraphie le 12 juillet :

Ce soir, paraît le manifeste de l'Union socialiste italienne pour la grève générale du 21 juillet. Ce groupe, composé des socialistes réformistes et indépendants, et dont la plupart ont été interventistes, comprend des hommes comme MM. Bissolati, Arca, etc. On sait que, pendant la guerre, il s'est trouvé en opposition constante avec les socialistes officiels, tels que MM. Turati, Modigliani, Trèves et autres. Or, voici que dans la protestation contre la paix de Versailles, et dans l'organisation de la grève générale du 21 juillet l'Union socialiste italienne se retrouve d'accord avec le parti socialiste officiel. Le manifeste invite tous les travailleurs et les compagnons qui suivent la direction du parti à maintenir une complète discipline et à participer d'un élan sincère à la grève générale le 21 juillet. L'Union socialiste italienne déclare adhérer à la protestation du prolétariat international contre le traité de Versailles qui, au lieu de représenter la paix des peuples, apparaît comme un suprême effort des oligarchies financière et militariste pour consolider leur pouvoir, perpétuer les divisions entre les travailleurs des divers Etats, établir de nouvelles offenses au droit et créer de nouveaux germes de conflits et de guerre à venir. Le manifeste ajoute que la paix de Versailles blesse plus particulièrement les socialistes italiens, parce que sont méconnues et menacées les légitimes aspirations nationales basées sur le droit d'autodécision (question de Fiume). Il invite tous les hommes animés de foi socialiste à pousser le cri de « revision » et il réclame une paix de justice qui assure la fraternité pour la réalisation de laquelle tant de socialistes de ce parti ont cru devoir se battre, surmontant leurs répugnances envers la barbarie de la guerre. Le manifeste envisage ensuite quelques réformes d'ordre intérieur, telles que la démobilisation rapide, l'amnistie, des mesures économiques, financières, etc. — *Jean Carrère.*

POLOGNE

Nouvelles militaires

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Le chef de l'Etat Pilsudski est rentré à Varsovie après avoir passé dix jours sur le front de Galicie orientale. On mande à la *Gazeta polska* que les troupes polonaises ont pris mercredi matin Wilejka sur la ligne Siedlce-Bologoje et que Molodeczno menacé par le nord sera évacué prochainement par l'ennemi.

AUTRICHE ALLEMANDE

Les relations avec la Hongrie

Notre correspondant de Genève nous télégraphie en date du 12 juillet :

On mande de Vienne que le ministre plénipotentiaire de la République des Soviets hongrois auprès du gouvernement autrichien a quitté la ville pour se rendre à Budapest. Son départ a été accueilli avec un véritable soulagement par la population viennoise qui lui attribuait la direction effective de tous les troubles communistes qui se sont récemment produits. On annonce d'autre part que le gouvernement de Bela Kuhn a envoyé à Vienne le commissaire du peuple Agoston avec la mission d'examiner, d'accord avec le gouvernement autrichien, les accusations portées contre la légation bolcheviste hongroise.

HOLLANDE

L'ex-empereur allemand

On mande de Berlin :

Le comte Brenting a déclaré aux représentants des journaux que l'ex-empereur allemand avait engagé sa parole d'honneur envers le gouvernement hollandais de ne pas quitter Amerongen, « de sorte que sa fuite ne se produira pas et qu'une surveillance plus sévère serait inutile ».

D'autre part, on mande de Copenhague que l'*Extrabladet* apprend, de source diplomatique, qu'à la suite de négociations officieuses avec les alliés, le gouvernement hollandais se serait déclaré prêt à accorder l'extradition de l'ex-empereur.

NOUVELLES DU JOUR

Cour de justice

La commission d'instruction de la Haute-Cour s'est réunie hier sous la présidence de M. Pérès, pour régler l'ordre de ses prochains travaux, en tenant compte des diverses hypothèses qui peuvent être envisagées, quant à la date de la séparation des Chambres et de la session des conseils généraux.

Après un échange de vues, la commission a chargé son président de la convoquer à nouveau, dans un délai de quinze jours, pour que M. Pérès lui donne lecture d'une partie de son rapport.

La réforme électorale

Le *Journal officiel* publie ce matin la « loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés et établissant le scrutin de liste avec représentation proportionnelle ».

Le général Pershing quitte Chaumont

Le général Pershing, commandant des forces américaines, a fait, hier, ses adieux à la municipalité; il a remis à M. Lévy-Alphandéry, capitaine d'état-major et maire de Chaumont, siège du grand quartier, la médaille militaire des services distingués.

Les avances dans les régions libérées

Le ministre des finances, à la suite de la visite du président du conseil dans les régions dévastées, a pris un certain nombre de mesures destinées à accélérer le payement des avances accordées non seulement aux industriels pour la remise en marche de leurs exploitations, mais aussi à tous les sinistrés pour la reconstitution de leur mobilier.

Les avances aux industriels seront payées au moyen de chèques que la Banque de France et par suite toutes les autres banques accepteront dans les conditions les plus favorables adoptées dans les usages commerciaux.

Les avances pour reconstitution de mobilier seront payées au domicile même des intéressés par mandats-cartes postaux.

Dans les deux cas, le fonctionnaire ayant qualité pour prendre la décision allouant l'avance sera également chargé d'émettre le chèque ou le mandat-carte.

Le maximum de rapidité dans les payements sera ainsi réalisé.

Les maires des régions libérées

Le congrès des maires des régions libérées s'est tenu hier à Amiens, sous la présidence de M. Morain, préfet de la Somme. 350 maires environ étaient présents. M. Morain a constaté, dans son discours d'ouverture, que, malgré que l'œuvre de reconstitution n'ait pas encore donné les résultats attendus, on a déjà pu mettre en culture 36,504 hectares, et que, sur 280,000 habitants, chiffre d'avant-guerre, 130,500 étaient rentrés. L'orateur déclare ensuite qu'il prend des mesures pour empêcher que l'appât de gains supérieurs dans les travaux de la reconstruction ne détourne les ouvriers agricoles des travaux des champs. Après intervention de M. Cauvin, sénateur, le congrès s'est formé en commissions. En fin de séance, le congrès a voté à l'unanimité une motion demandant que les moyens d'action dont l'Etat dispose soient accordés par priorité aux régions dévastées, que l'unité de direction soit réalisée dans l'œuvre de reconstitution sous l'autorité d'un seul ministre, et dans le département sous celle du préfet, qu'une large décentralisation soit opérée au profit des pouvoirs locaux, et invitant le gouvernement à prendre des mesures pour assurer dans les villes et villages détruits un abri à ceux qui veulent y apporter leur labeur et collaborer au relèvement du pays.

Dans la Légion d'honneur

PROMOTION DES ALSACIENS-LORRAINS

Par décret rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, sont nommés ou promus dans la Légion d'honneur :

Officiers

MM. de Lacroix, président de la Société industrielle de Mulhouse; Auguste Lalance; Ungemach, président de la chambre de commerce de Strasbourg; Fritz Kiefer; Walz, dit Hansi.

Chevaliers de la Légion d'honneur

MM. Aron, dit Delahache; Baer, vice-président de la commission municipale de Colmar; Bricka, ancien maire de Fénétrange (Lorraine); Charton, maire de Sierk (Lorraine); Conrath, président de la commission municipale de Colmar; de Dietrich; Dollinger, médecin à Strasbourg; Eichinger, délégué du Souvenir français, à Haguenau; Friedrich; Fuchs, médecin à Turckheim; Geisenberger, président de la Société des vétérans français de Haguenau; Gérard, vétéran de 1870; Gilliot, ancien maire de Thinau (Alsace); Guenser, conseiller municipal de Metz; Hannaux, président du consistoire israélite de Lorraine; Hausser, président de la Société des vétérans français de Wissembourg; Hecker, maire de Barr; Hugelin, secrétaire de l'Union des présidents de sociétés alsaciennes et lorraines de France; Kannengiesser; Kleinknecht, médecin à Mulhouse; Meyer, médecin à Benfeld; Molk, médecin à Colmar; Neunreiter, vice-président de la commission municipale de Strasbourg; Pierson, président du groupement des comices agricoles de Lorraine; Pignon, rédacteur en chef du journal *le Messin;* Schissele, président de la commission municipale de Saverne; Schwœrer, membre correspondant de l'Institut de France; Brumer, maire d'Altkirch; Mlle Emma Wust.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Citroën (Hugo dit Hugues), président de la chambre syndicale des négociants en diamants, perles, pierres précieuses.

Dans les ponts et chaussées

MM. Babin, Drogue, Pierret, Mallat, Colmet-Daage, ingénieurs en chefs des ponts et chaussées de 1re classe, sont nommés inspecteurs généraux des ponts et chaussées de 2e classe.

M. Babin, promu inspecteur général, est nommé directeur des ports maritimes au ministère des travaux publics, en remplacement de l'inspecteur général de Joly, déchargé de ces fonctions sur sa demande.

M. de Joly, inspecteur général, est chargé d'une mission spéciale pour l'étude des questions relatives à l'amélioration des conditions d'évacuation des ports.

ARMÉE

LÉGION D'HONNEUR. — Le *Journal officiel* publie une importante promotion de chevaliers de la Légion d'honneur (active, réserve, territoriale), intéressant les différentes armes et les services.

— Le commandant Montel, chef du bureau de la justice militaire du gouvernement militaire de Paris, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

MARINE

LE RETOUR DE LA « TURQUOISE » A TOULON. — Le sous-marin *Turquoise*, que la marine ottomane a dû rendre à la France à la suite de l'armistice, a été ramené hier soir à Toulon par un bâtiment français. La traversée, quoique délicate, s'est effectuée sans incident.

La *Turquoise* est ce sous-marin qui, après la déclaration de guerre à la Turquie, réussit à pénétrer dans la mer de Marmara où l'ennemi ne put le capturer qu'en raison d'un accident matériel.

LES INCIDENTS DANS LA MARINE. — Le vice-amiral Moreau, vice-président du conseil supérieur de la marine, est chargé de procéder à une enquête générale sur les incidents qui se sont produits dans les ports et à bord des bâtiments armés en avril et en juin derniers.

Cette enquête a pour but de rechercher les causes, d'établir les responsabilités encourues à tous les degrés de la hiérarchie, et de proposer les mesures propres à éviter le retour de tels faits. Les actions judiciaires engagées restent en dehors de l'enquête et suivent leur cours régulier.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Le général de Castelnau élu membre de l'Institut

A l'unanimité des membres présents, l'Académie des beaux-arts a élu, hier, le général de Castelnau membre de sa section libre, en remplacement de M. G. Lafenestre, décédé. Le vainqueur du Grand-Couronné de Nancy sera installé après les fêtes, samedi prochain, pense-t-on.

Notes d'Histoire

L'ARC DE TRIOMPHE

Le monde entier, ce soir, a les yeux fixés sur l'Arc de Triomphe où, pendant toute une nuit magnifiquement funèbre, l'âme d'un peuple reconnaissant veillera sur le souvenir sacré de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, pour la France, et qui dorment ensevelis dans un linceul de gloire.

Demain, dès la première aube, on verra courir aux abords de la voie triomphale une foule impatiente d'accueillir et d'acclamer le retour des soldats victorieux qui, dans la plus terrible des guerres, au prix d'un effort presque surhumain, ont sauvé, par un sacrifice volontairement offert à la plus noble des causes, leur patrie et la civilisation.

En l'honneur des morts dont l'invisible présence animera, ce soir, les pierres d'un monument construit selon les règles éternelles de l'équilibre et de l'eurythmie, redisons les immortelles paroles de l'orateur athénien : « Pas un d'entre eux n'a faibli, préférant à son devoir le désir de jouir encore de ses richesses. Pas un d'entre eux n'a reculé devant le péril, se laissant séduire par l'espoir que conserve le pauvre d'échapper un jour à sa misère et de s'enrichir... Sur l'incertitude du succès, ils s'en sont remis à l'espérance. La confiance en eux-mêmes les a soutenus dans le combat. Ils ont échappé au blâme de l'avenir en dévouant leurs corps aux périls du moment. Un instant a suffi. Et, dans tout l'éclat de leur fortune, plus préoccupés d'honneur que de crainte, ils ont quitté la vie. »

Dans le décor d'apothéose où Paris va saluer de ses acclamations nos soldats libérateurs, l'Arc de Triomphe se dresse, à l'entrée de la capitale des Français, comme le vivant témoin de tout un siècle de légende et d'histoire, de poésie et de vérité. Siècle traversé de rayons et d'ombres, de splendeurs et de misères, où se résume, comme dans une série d'antithèses tragiques, la suite des épreuves qu'a supportées la France et des combats qu'elle a soutenus dans l'âpre conquête de la liberté.

Conçu, au lendemain de la victoire d'Austerlitz, par la pensée d'un grand homme, épris de gloire épique, l'Arc de Triomphe devait être, en quelque sorte, le frère jumeau de la colonne Vendôme. Nous trouvons son acte de naissance dans le décret impérial du 18 février 1806, première pièce du dossier accumulé dans nos archives nationales par la durée d'un travail qui occupa d'innombrables artistes, plusieurs règnes et une période d'environ cinquante années, avant d'aboutir à l'achèvement désiré. Par ordre de l'empereur Napoléon, une commission se réunit au ministère de l'intérieur, afin de faire choix de l'emplacement le plus apte à la réalisation de ce beau dessein. On avait pensé tout d'abord, en haut lieu, « à l'entrée des boulevards, du côté du faubourg Saint-Antoine ». Mais, à l'unanimité, les membres de la commission, MM. Heurtier, Dufourny, Gondoin et Thibaut, architectes, Claude Dejoux et Rolandet, sculpteurs, se prononcent contre ce choix, d'ailleurs désapprouvé par l'opinion publique. Ils proposent que l'édifice soit « situé place de la Concorde, à hauteur du pont, en sorte qu'on le puisse apercevoir de très loin, le long de la Seine ». Mais le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, homme de goût et d'expérience, très renseigné d'ailleurs par sa police, connaît les Parisiens et surtout les redoute. Ils supporteront malaisément qu'une construction aussi importante vienne rompre l'harmonie de la place, unique au monde, où les plans ingénieux de l'architecte Gabriel ont su combiner avec le fleuve, le jardin des Tuileries, l'entrée des Champs-Elysées et les maisons voisines de la rue Royale un ensemble fait à souhait pour le plaisir des yeux. Il faut à l'Arc de Triomphe un large espace, une vaste perspective, un splendide isolement, qui mette en valeur, sur l'horizon de la grande ville, ses proportions monumentales.

Le ministre a remarqué, en se promenant, « un endroit merveilleux, haut de niveau, désert encore, où ne se voient que quelques masures et deux pavillons d'octroi ». C'est la barrière de l'Etoile. C'est en cet endroit qu'il faut bâtir l'Arc de Triomphe. Il dominera de sa masse imposante, sur un plateau élevé, le cirque de hauteurs boisées qui environnent Paris, la vallée de la Seine. On le verra de loin. Sa présence glorieuse, attirant les visiteurs, attirera aussi, dans ce beau site, les constructeurs de belles maisons, les amateurs d'arbres et de jardins. Ce sera comme un point d'attraction sur les avenues du Bois de Boulogne, sur les routes de Saint-Germain, de Saint-Cloud, de Versailles. On verra surgir autour de l'Etoile un nouveau quartier de Paris. Les Champs-Elysées, prolongeant la place de la Concorde, ne seront plus un terrain vague, mais une promenade superbement bordée de somptueux palais. Et quel point de vue, du haut de la terrasse des Tuileries!... Bref, le ministre est d'autant plus persuasif qu'il est mieux persuadé lui-même de la justesse de son opinion, justifiée du reste, depuis plus de cent ans, par les effets de son initiative. Cette opinion ayant prévalu devant la commission, M. de Champagny obtient par les mêmes arguments l'approbation impériale. Et l'on se met au travail. Chalgrin, membre de l'Institut, est nommé architecte en chef de l'Arc de Triomphe. La première pierre des fondations est posée le 15 août 1806, jour de la fête de l'empereur.

Le *Temps* a publié, dans son numéro du 23 mai 1894, un article sur *Napoléon Ier, architecte,* où l'on voit comment l'empereur intervint personnellement dans l'œuvre, écartant certains projets, un peu grêles et timides, du bon Chalgrin et de son confrère Raymond, substituant aux conceptions académiques de l'école les trouvailles de son génie novateur, hardi en toutes choses. En somme, dit l'auteur de cet article, « c'est à Napoléon que nous devons, non pas pour le détail à coup sûr, mais pour l'as-

FEUILLETON DU *Temps* DU 14 JUILLET 1919

LA MUSIQUE

L'opérette à l'Opéra-Comique. — La musique bouffe. — Le premier âge de l'opérette. — La dégénérescence de l'opérette. — La *Fille de madame Angot.* — Les ennemis de la musique et l'opérette. — Les répétitions d'orchestre de *Castor et Pollux.*

L'Opéra-Comique vient d'introduire dans son répertoire la *Fille de madame Angot.* Le succès obtenu l'automne dernier par une représentation exceptionnelle de cette opérette, donnée au profit d'une œuvre charitable, et qui empruntait son attrait à l'interprétation des cantatrices et des chanteurs les plus célèbres, n'a sans doute pas été sans influence sur sa décision. Maintes gazettes, et certaine partie du public, ont salué avec une satisfaction attendrie l'installation de Madame Angot sur la scène du théâtre Favart. Ce n'est pas tout. On annonce que d'autres opérettes vont être admises à y prendre place auprès d'elle; et cette nouvelle, dont j'ignore si elle est vraie, ou fausse, ou prématurée, a reçu des mêmes personnes un assentiment non moins pieux. C'est, à les entendre, une consécration trop longtemps attendue, et l'avènement d'une royauté légitime. Il faudrait voir.

Je ne veux à l'opérette aucun mal. L'opérette pourrait être une fort belle chose. Puisque le langage de la musique, ainsi que le langage ordinaire, possède le pouvoir d'être comique (et depuis la *Serva padrona* jusqu'à *Falstaff,* en passant par le *Barbier de Séville* et les *Maîtres chanteurs,* quantité d'exemples illustres le montrent avec évidence), il a bien le droit d'user de ce pouvoir tout entier, de ne pas se borner à un comique noble ou discret, mais d'aller jusqu'aux limites de sa faculté, jusqu'à la bouffonnerie et à la farce. On imagine sans peine un grand musicien unissant dans une œuvre de cette sorte les ressources multiples, les ressources incomparables que lui offre ici l'art des sons : l'effusion de vie et de joie qui jaillit de la mélodie, l'accent incisif et la résonance pénétrante que l'harmonie ajoute à l'expression du chant, la force du rythme, ses coups irrésistibles, ses brusques élans et son allégresse dansante, la couleur innombrable des sonorités de l'orchestre, enfin la richesse et la pu